



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 4 février 2020 à 18h00,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

**Présents :**

AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
CHANAZ	Yves HUSSON	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	Pouvoir de Nicole FALCETTA
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA

**Autres présents non votants :**

Georges BUISSON	Vice-président du CIAS
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Aurore FRAISSE	Responsable administrative et financière du CIAS
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique et des assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 janvier 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 24 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 24 présents, et 25 votants.



## DÉLIBÉRATION

N° : 9 Année : 2020  
Exécutoire le : **13 FEV. 2020**  
Affichée le : **13 FEV. 2020**  
Visée le : **13 FEV. 2020**

### MARCHES PUBLICS

#### Marché 2018-44 : Création d'une salle du conseil communautaire Grand Lac – Lot 5 : Chapes - Avenant n°2

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac a engagé le projet de réalisation d'une nouvelle salle du conseil au siège de la communauté d'agglomération, 1500 Boulevard Lepic, suite à la fusion des intercommunalités, l'ancienne salle de conseil ne pouvant accueillir l'ensemble des conseillers communautaires. S'agissant des travaux, la Commission des procédures adaptées s'est réunie le 17 décembre 2018 pour l'attribution des lots 1 à 12 relatifs aux différents travaux.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au cabinet d'architecte PETITHOMME. La consultation pour les travaux a été menée selon une procédure adaptée. La consultation a fait l'objet d'un allotissement.

Conformément à la délibération en date du 10 janvier 2019, un marché de travaux a été confié à l'entreprise SAS CHRISTIAN UGHETTO XB pour l'exécution des travaux du lot 5 (Chapes). Le montant du marché est de 15.355,00 € HT.

Ce marché a fait l'objet d'un premier avenant en plus-value, d'un montant de **490,00 € HT** (588,00 € TTC) pour la modification de l'épaisseur de la chape isolante, portant le marché à 15 845 € HT.

#### Objet de l'avenant n°2 :

Suite à la variante retenue pour le traitement de sol de la partie centrale et à la visite technique réalisée le 12 décembre 2019, la mise en œuvre d'une chape isolante de 130 mm d'épaisseur est confirmée.

L'avenant a pour objet de modifier l'épaisseur de dalle initialement prévue à l'article 02-01 du DPGF à 110 mm puis par avenant n° 01 à 120 mm.

Cette prestation représente une plus-value de **490,00 € HT** ( 588,00 € TTC).

Le montant initial du marché de travaux passé par Grand Lac avec l'entreprise SAS CHRISTIAN UGHETTO XB, d'un montant de **15 355,00 € HT** (18 426,00 € TTC) est donc porté à **16 335,00 € HT** (19 602,00 € TTC) par le présent avenant, soit + 6,382 % par rapport au marché initial.

La commission des Procédures Adaptées qui s'est réunie le 13 janvier 2020 a émis un avis favorable à la passation de cet avenant.

Les crédits seront inscrits au budget et imputés sur la section d'investissement sous l'opération 151-05 – Salle du conseil communautaire.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 04 février 2020

Le Président,  
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 24
- Votants : 25
- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0





**Marché n°18-44**  
**Création d'une salle du conseil communautaire Grand Lac**

**LOT N°05**  
**CHAPES**

**AVENANT N°2**

**ENTRE :**

**Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget** domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son Président, Monsieur Dominique DORD, et désignée ci-après par l'expression "Grand Lac"

**D'UNE PART,**

**ET**

**L'entreprise SAS CHRISTIAN UGHETTO XB** domiciliée 168 route de Plainpalais – 73230 ST ALBAN LEYSSE, représentée par BOSNYAK Xavier et désigné ci-après par l'expression « SAS CHRISTIAN UGHETTO XB »,

**D'AUTRE PART,**

### **ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHE**

Par marché de travaux relatif à la création de la salle du conseil communautaire, Grand Lac a confié à l'entreprise SAS CHRISTIAN UGHETTO XB, domiciliée 168 route de Plainpalais – 73230 ST ALBAN LEYSSE, la construction de la salle du conseil communautaire dans le cadre du lot 05- Chapes et pour un montant de 13.355,00 € HT (18.426,00 € TTC).

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure adaptée en application de l'article 42.2°) de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015 et des articles 27 ;34 ; 38 à 45 et 48 à 64 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016, décomposé en douze lots :

- Lot n° 01 : Gros œuvre
- Lot n° 02 : Charpente métallique - Bardage
- Lot n° 03 : Menuiserie extérieure aluminium - Fermetures
- Lot n° 04 : Cloisons - Doublages - Plafonds
- Lot n° 05 : Chapes
- Lot n° 06 : Menuiserie intérieure
- Lot n° 07 : Carrelage - Faïence
- Lot n° 08 : Peinture
- Lot n° 09 : Revêtements de sols souples
- Lot n° 10 : Électricité : courants forts
- Lot n° 11 : Électricité : courants faibles
- Lot n° 12 : Sanitaire - Chauffage - Ventilation

### **ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT**

Suite à la variante retenue pour le traitement de sol de la partie centrale et à la visite technique réalisée le 12/12/2019, la mise en œuvre d'une chape isolante de 130 mm d'épaisseur est confirmée.

L'avenant a pour objet de modifier l'épaisseur de dalle initialement prévue à l'article 02-01 du DPGF à 110 mm puis par avenant n° 01 à 120 mm.

### **ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER**

Cette prestation représente une plus-value de **490,00 € HT** (588,00 € TTC)

Montant initial du marché de travaux passé par Grand Lac avec l'entreprise SAS CHRISTIAN UGHETTO XB : **15 355,00 € HT** (18 426,00 € TTC)

Pour rappel : Montant de l'avenant n° 01 en plus-value : **490,00 € HT** (588,00 € TTC)

Le marché est donc porté à : 16 335,00 € HT (19 602,00 € TTC) par le présent avenant, soit + 6,382 % par rapport au marché initial.

### **ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHE INITIAL**

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À ....., le .....

À ....., le .....

**Pour la société SAS CHRISTIAN UGHETTO XB**

M. Xavier BOSNYAK  
Président de la société  
SAS CHRISTIAN UGHETTO XB

**Pour Grand Lac**

Jean Guy MASSONNAT  
Représentant du Pouvoir Adjudicateur

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Marché 2018-44 : Création d'une salle du conseil communautaire Grand Lac - Lot 5 : Chapes - Avenant n.2

---

**Date de transmission de l'acte :** 13/02/2020

**Date de réception de l'accusé de réception :** 13/02/2020

---

**Numéro de l'acte :** d3171 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20200204-d3171-DE

---

**Date de décision :** 04/02/2020

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.1. Délibérations  
1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

